



Conseil de quartier
Loretteville



Plan d'action

2026-2029

Agir pour ma communauté
[ville.quebec.qc.ca/conseils de quartier](http://ville.quebec.qc.ca/conseils_de_quartier)



Plan d'action 2026-2029 du conseil de quartier

La Ville de Québec, dans son guide de participation – conseil de quartier souligne que « le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif créé à la demande de la population et qui représente les citoyens et citoyennes d'un quartier.

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens et citoyennes d'exprimer leurs opinions, leurs besoins et leurs préoccupations concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, la sécurité routière, la qualité de vie, la mobilité active et durable, ainsi que l'environnement et la biodiversité.

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier exerce aussi les mandats suivants :

- Tenir des consultations publiques initiées par la Ville et émettre ses recommandations
- Transmettre des avis et des résolutions aux instances décisionnelles sur toutes questions touchant le quartier initiées par les citoyens ou le conseil de quartier
- Bonifier l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre de projets initiés par les instances décisionnelles touchant le quartier.

Le plan d'action a été élaboré à partir des préoccupations et des enjeux soulevés lors des assemblées publiques du conseil de quartier. Un sondage auprès des citoyens et des citoyennes a aussi été mené en mars 2026 pour identifier leurs besoins et leurs préoccupations afin d'améliorer différents aspects du quartier.

Le plan d'action se décline en six orientations :

- | | |
|---------------|--|
| Orientation 1 | Favoriser la connaissance du quartier, de ses activités communautaires et municipales, de son patrimoine et aussi du conseil de quartier |
| Orientation 2 | Sensibiliser la population du quartier à la protection de l'environnement et de la biodiversité |
| Orientation 3 | Améliorer la sécurité routière sur les rues jugées problématiques |
| Orientation 4 | Favoriser la mobilité active et durable |
| Orientation 5 | Collaborer au développement économique et social du quartier |
| Orientation 6 | Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie du quartier et favoriser le sentiment d'appartenance au quartier |

Plan d'action du conseil de quartier 2026 - 2029

Orientation 1 : Favoriser la connaissance du quartier, de ses activités communautaires et municipales, de son patrimoine et aussi du conseil de quartier

Objectifs	Projets / actions
Soutenir et diffuser les initiatives et les activités des organismes communautaires, des citoyens et de la municipalité	• Collaborer aux projets et participer aux activités des organismes communautaires, de la Ville et des commerces du quartier et les publier sur nos outils de communications, notamment notre site Web • Transmettre des lettres d'appui aux projets et activités des organismes communautaires, des Tables de concertation des conseils de quartier et des initiatives citoyennes qui sollicitent notre appui
Faire connaître le patrimoine du quartier et en valoriser les aspects historiques	• Collaborer avec la Société d'histoire de La Haute-Saint-Charles pour informer les citoyens à propos des bâtiments à valeur patrimoniale et des subventions offertes pour leur entretien • Diffuser sur les murs extérieurs de l'édifice Denis-Giguère des photos d'archives quartier lors d'activités
Favoriser la connaissance du conseil de quartier	• Faire connaître le conseil de quartier et ses activités via la page Facebook du conseil, Loretteville.ca • Assurer la continuité du Petit journal de Loretteville par le comité de rédaction et d'édition et par une récurrence financière

Orientation 2 : Sensibiliser la population du quartier à la protection de l'environnement et de la biodiversité

Objectifs	Projets / actions
Mener à bien le projet « Chauves-souris » et en assurer sa continuité sur plus d'un an	• Activités de sensibilisation (affiches, information) • Activités de dénombrement des chauves-souris • Partenariat avec Wendake, Canot-Légaré, Ville et ministères • Obtenir des subventions de la Ville, des gouvernements pour en assurer la continuité

Favoriser les projets de verdissement des espaces municipaux et privés

- Soutenir les projets de jardins communautaires (avec la Pieuvre, notamment)
 - Collaborer avec la Pieuvre pour donner des plants aux résidents
 - Réaliser un marché éphémère d'échanges de plantes entre les résidents
 - Transmettre à la Ville les demandes des citoyens adressées au conseil de quartier
-

Préserver les milieux naturels et humides

- Suivre les actions entreprises ou à entreprendre par la Ville pour conserver le milieu humide sur le bord de la rivière St-Charles
-

Orientation 3 : Améliorer la sécurité routière sur les rues jugées problématiques

Objectifs

Projets / actions

Sensibiliser les automobilistes à respecter les limites de vitesse sur les rues résidentielles

- Réaliser un projet dans le cadre de la stratégie de sécurité routière de la Ville
 - À déterminer pour l'automne 2026 en prévision de sa réalisation en 2027
-

Améliorer la sécurité routière aux abords des écoles du quartier

- Suivre les aménagements faits par la Ville pour que les abords de toutes les écoles primaires et secondaires soient sécuritaires
-

Sécuriser les rues jugées problématiques par les citoyens à l'égard de la vitesse au volant

- Transmettre à la Ville les demandes des citoyens adressées au conseil de quartier et en assurer le suivi
- Suivre l'installation de mesures d'atténuation de la vitesse déjà existantes sur les rues jugées problématiques

Orientation 4 : Favoriser la mobilité active et durable

Objectifs	Projets / actions
Améliorer l'offre et l'accès au transport en commun	• Collaborer avec la Pieuvre et le TRAAQ • Participer à la Table de concertation des conseils de quartier sur le transport en commun • Transmettre à la Ville et au RTC les demandes des citoyens adressées au conseil de quartier et en assurer le suivi • Instaurer un service de remise des cartes Opus du Programme Équimobilité à Loretteville
Assurer la continuité et la sécurité sur les pistes cyclables	• Participer à la Table de concertation des conseils de quartier sur le vélo • Installer des affiches d'information sur le partage et la courtoisie sur la piste cyclable du Corridor des cheminots (résolution déjà transmise à la Ville le 3 avril 2021) • Transmettre à la Ville les demandes des citoyens adressées au conseil de quartier et en assurer le suivi

Orientation 5 : Collaborer au développement économique et social du quartier

Objectifs	Projets / actions
Collaborer à la dynamisation de la rue Racine et à l'aménagement des autres secteurs du quartier	• Suivre le dossier sur la conversion du terrain de l'ancienne station-service Irving • Suivre le dossier sur la conversion du bâtiment et du terrain des Ursulines • Suivre le dossier sur la relocalisation et le regroupement des organismes communautaires du quartier • Transmettre à la Ville les demandes des citoyens adressées au conseil de quartier et en assurer le suivi • Collaborer au projet de développement socio-économique entre la Ville et la communauté Wendate • Collaborer avec le Regroupement des gens d'affaires dans leurs initiatives visant à favoriser la diversité commerciale et l'accessibilité aux commerces

Assurer un suivi des projets de construction et d'aménagement présentés lors des consultations publiques pour s'assurer que les recommandations du conseil de quartier soient considérées

- Appliquer les critères suivants pour émettre les recommandations du conseil de quartier lors des consultations publiques :
- Diversification des types de logements pour répondre aux besoins des familles, personnes seules, personnes à faible revenu
- Respect du cadre bâti et patrimonial
- Aménagement favorisant la sécurité routière
- Aménagement favorisant le maintien des arbres matures et le verdissement

Orientation 6 : Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie du quartier et favoriser le sentiment d'appartenance au quartier

Objectifs

Projets / actions

Aménager davantage de parcs avec des bancs, des jeux d'eau, des modules de jeux pour enfants et des terrains de sport

- Transmettre à la Ville les demandes des citoyens adressées au conseil de quartier et en assurer le suivi
- Suivre le Plan d'investissement quinquennal d'infrastructures de sports et de loisirs de l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles